



Extrait du Site officiel de la ville de Vallauris Golfe-Juan

<http://www.vallauris-golfe-juan.fr/Les-ports-propres.html>

Les ports propres

- fr - Cadre de vie - L'eau -

Date de mise en ligne : mardi 19 mai 2009

Site officiel de la ville de Vallauris Golfe-Juan

La municipalité de Vallauris Golfe-Juan a décidé d'adhérer à la démarche « Ports Propres », en partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

L'objectif de cette démarche est d'assurer :

- La préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ;
- La protection contre les pollutions et la restauration de la qualité des eaux de la mer ;
- La valorisation de l'eau comme ressource économique et la répartition de cette ressource de manière à satisfaire ou à concilier les exigences de santé et de salubrité publique et de développement des activités économiques.

La ville de Vallauris Golfe-Juan présente la particularité d'avoir deux ports dans une même enceinte : le Vieux Port géré par la CCI, et le port Camille RAYON, dont la construction et la gestion ont été déléguées à une société privée.

Un unique diagnostic a été établi, prenant en compte l'ensemble de l'enceinte portuaire, mais également son environnement (réseaux publics, bassins versants, plages...). Ont été ainsi étudiées les pollutions et nuisances que subissent les ports, mais aussi les pollutions et nuisances que les ports font subir à leur environnement immédiat.

De ce diagnostic découle un programme d'actions visant à répondre aux différents objectifs de la démarche Ports Propres.